

21 février 2006

06.337

**Question Gisèle Ory****HEM: où en est l'accord financier entre les sites accrédités et non encore accrédités?**

Dans le cadre de l'Accord intercantonal sur les Hautes écoles spécialisées (AHES), il est prévu que nous payions environ 24.000 francs par élève neuchâtelois qui fréquente les filières musicales professionnelles de la HEM de Lausanne et Genève.

Cependant, tant que nous ne sommes pas accrédités HEM, nous ne recevons pas d'argent des autres cantons pour les élèves qui viennent étudier la musique chez nous.

En attendant notre accréditation, les représentants des cantons membres de la HES-SO se sont déclarés prêts à entrer en matière sur un accord de rétrocession partielle pour les élèves qui viennent chez nous. Cet accord serait très favorable au canton de Neuchâtel et pourrait lui rapporter environ 500.000 francs par an.

Le Conseil d'Etat peut-il nous dire où en est l'élaboration de cet accord?